

## **ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 7 FEVRIER 2026**

### **EXERCICE 2024-2025**

### **PROCES-VERBAL**

### **VOTANTS PRESENTS ET REPRESENTES : 342**

La séance est ouverte à 14h00 par Corinne AVERSENG et Laetitia SCHOONHEERE, Co-Présidentes de l'association. Le secrétariat est assuré par Claire DYENS, Secrétaire Générale de l'association.

#### ***Assemblée Générale Ordinaire - Résolutions***

1. Laetitia SCHOONHEERE présente le rapport moral de l'association pour l'exercice 2024-25. L'Assemblée Générale, après en avoir pris connaissance, approuve le dit rapport (inclus dans le rapport annuel) avec : 291 voix Pour, 2 voix Contre, 49 abstentions.
2. Daniel DEPERNE présente une synthèse du rapport de gestion sur les comptes de l'exercice 2024-2025 (inclus dans le rapport annuel). L'Assemblée Générale, après en avoir pris connaissance, approuve le dit rapport avec : 290 voix Pour, 2 voix Contre, 50 abstentions.
3. Isabelle ARRIBE, commissaire aux comptes, rend compte de sa mission sur les comptes de l'exercice 2024-25, présente son rapport qui conclut à une certification sans réserve de ces comptes et son rapport spécial sur les conventions (annexés au rapport annuel) qui ne fait état d'aucune convention. Inclus dans la brochure générale, le bilan, le compte de résultats et l'annexe font ressortir un résultat net de 11.076 €. Après avoir pris connaissance des rapports de la commissaire aux comptes, l'Assemblée Générale approuve les comptes annuels de l'exercice clos le 31 août 2025 avec : 275 voix Pour, 2 voix Contre, 65 abstentions.
4. Sur proposition du Conseil d'Administration, l'Assemblée Générale décide d'affecter l'excédent de l'exercice s'élevant à 11.076 € au compte de Fond associatif sans droit de reprise, avec : 262 voix Pour, 7 voix Contre, 73 abstentions.
5. L'Assemblée Générale donne quitus au Conseil d'Administration pour sa gestion de l'exercice 2024-2025, avec : 294 voix Pour, 1 voix Contre, 47 abstentions.

6. Sur proposition du Conseil d'Administration, L'Assemblée Générale décide de maintenir à 20 € le montant de l'adhésion annuelle à l'Association pour les ateliers et stages de la saison 2026-27, avec 308 voix Pour, 5 voix Contre, 29 abstentions.
7. Avec 236 voix Pour, 26 voix Contre et 80 abstentions, l'Assemblée Générale approuve les membres associés suivants, proposés par le Conseil d'administration : FCPE, PEEP ET PIVA.
8. Avec 259 voix Pour, 14 voix Contre, 69 abstentions, l'Assemblée Générale approuve la nomination de l'AIVA en tant que membre associé, conformément à la proposition du Conseil d'Administration.
9. Avec 207 voix Pour, 7 voix Contre, 128 abstentions, l'Assemblée Générale approuve le renouvellement de la nomination de Roger LEVY en tant que Président d'Honneur de l'association, conformément à la proposition du Conseil d'Administration.
10. L'Assemblée Générale procède ensuite à l'élection des administrateurs. 4 candidatures ont été enregistrées. Le dépouillement des votes donne les résultats suivants :

Daniel DEPERNE est élu avec 307 voix.

Claire DYENS est élue avec 308 voix.

Pascale LEVOYER est élue avec 285 voix.

Laetitia SCHOONHEERE est élue avec 312 voix.

Le mandat des administrateurs étant de 3 ans, le mandat de ces quatre administrateurs/administratrices prendra fin à l'issue de l'Assemblée Générale qui statuera sur les comptes de l'exercice 2027-28.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, l'Assemblée Générale Ordinaire est close à 15h15.

Corinne AVERSENG

Laetitia SCHOONHEERE

Claire DYENS